

Protection sociale complémentaire de la fonction publique : évolution d'un modèle assurantiel individuel vers un modèle collectif

La réforme de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) entrera en vigueur progressivement à partir du 1er janvier 2022. Cette réforme transformera la protection sociale de la Fonction publique d'Etat, Fonction publique Hospitalière et Fonction publique Territoriale.

Les fonctionnaires sont actuellement couverts par des contrats individuels ou collectifs à adhésion facultative, référencés ou labellisés. Les nouveaux textes ouvrent la possibilité pour l'employeur public de souscrire un contrat collectif à adhésion obligatoire pour ses agents.

Les organismes d'assurances couvrant les fonctionnaires doivent anticiper ce changement de modèle assurantiel.

Lors de ce Morning, nous reviendrons sur des aspects métiers et techniques de cette évolution et partagerons deux retours d'expériences de transformation de modèle d'assurance individuelle vers un modèle d'assurance collective.

INTERVENANTS

Alain Caubet - MAC

Directeur Général de la MAC, mutuelle de la ligue de l'enseignement et Gérant du cabinet Ligap.

Olivier Hacquard - Forsides

Actuaire, chef de mission FORSIDES France, Olivier a précédemment occupé différents postes à la Direction Technique de La Mutuelle Générale de 2007 à 2018, sur des portefeuilles collectifs santé et prévoyance.

Pascale Quennelle - Forsides

Actuaire, associée Forsides France, Pascale intervient très régulièrement sur des problématiques santé et arrêt de travail pour la modélisation des risques et l'évolution des gammes produits.



En visioconférence

Ouverture à partir de 8h15

Le lien sera transmis avec la confirmation d'inscription

DÉROULEMENT

8h30 – 8h40 : Introduction



8h40 – 8h50 : Contexte législatif et réglementaire

8h50 – 9h00 : Problématiques posées par l'évolution d'un modèle individuel vers un modèle collectif

9h00 – 9h30 : Retours d'expériences sur la transformation de couvertures individuelles en couvertures collectives : MAC et LMG

9h30 – 9h45 : Conclusion et temps d'échanges



En présentiel

Accueil à partir de 8h

52 Rue de la Victoire - 75009 PARIS

L12 Trinité / L3-13-14 Saint Lazare / L7-9 Chaussée d'Antin / RER A Auber / RER E Haussman Saint Lazare

Parking - 46 Boulevard Haussmann - 75009 PARIS